

JUIN 2014

VOTRE MAGAZINE
D'INFORMATIONS MUNICIPALES n°25

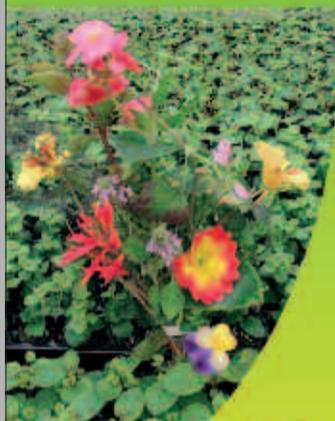
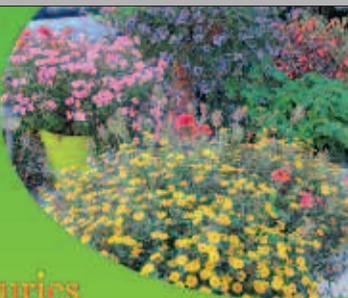


dossier
Nouvelle équipe
municipale :
Présentation de l'équipe
de Jean-Philippe Machon

SECRETS DE JARDIN

PRODUCTEUR

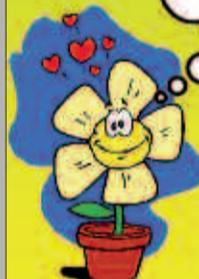
Plantes d'intérieur et d'extérieur vertes et fleuries



Les Rendez-vous Plantes à bouche :

- Mercredi 28 mai 2014
- Dimanche 8 juin 2014
- Lundi 9 juin 2014
- Dimanche 22 juin 2014
- Dimanche 6 juillet 2014
- Dimanche 20 juillet 2014

Ouvert 7j/7
Dimanche et
jours Fériés



17615 Donjèrre sur Chatais
Tél. : 05 46 91 2000
secrets.de.jardin@wanadoo.fr



La biocoop

du Pays Santon

PARTENAIRE DES
PRODUCTEURS

BIO LOCAUX



Déjà 100
producteurs



Tout bon, tout BIO !

La Bio gourmande
La Bio locale et écologique
La Bio solidaire et la Bio pour tous

Parc Atlantique LES COTEAUX - SAINTES

à côté du drive Leclerc
05 46 98 72 06 - www.labiocoopdupaysanton.fr

CASINO ARTOUCHE

La Tremblade

MACHINES À SOUS, JEUX DE TABLES

LOUNGE-BAR:

Écran géant, retransmissions sportives.
Séminaires, (rétroprojecteur à disposition)
Buffets, cocktails...

RESTAURANT:

Menus à 15,90 et 25,50 Euros
Carte
Menu de groupe, famille, association, C.E....

SOIRÉES À THÈME, SPECTACLES, ANIMATIONS...

46, Avenue de la Chaumière - 17390 LA TREMBLADÉ / RONCE-les-BAINS - T. 05 46 76 88 86

www.casinolatremblade.com

Rejoignez-nous sur FACEBOOK Casino de la Tremblade



LAYERS PLUS

SOUSCRIVEZ
AU PROGRAMME LAYERS PLUS ET REPARTEZ IMMÉDIATEMENT
AVEC VOTRE CADEAU !
POUR CEUX QUI EN VEULENT PLUS
CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

• Actualités **4/5**

> Les rues Victor-Hugo et de la Poste à l'heure d'été

• Temps forts **6/7**

• Culture **8/11**

• Territoire **12**



• Dossier **13/17**

> Un nouveau Conseil municipal

• Social **18**

• Histoire locale **19**

• Sports **20**

• Cadre de vie **21**

• Libre débat **22**

Vous n'avez pas reçu ce magazine dans votre boîte aux lettres ?

Signalez-le au 05 46 92 34 10

ou saintesmag@ville-saintes.fr

Vous pouvez également nous faire part de vos réactions à la lecture des articles de ce numéro

ou nous adresser les sujets que vous aimeriez voir abordés prochainement.

Retrouvez votre magazine trimestriel "Saintes" formats visuel ou sonore, sur le site Internet de la Ville : www.ville-saintes.fr et également en version CD.



Editorial



Jean-Philippe Machon, lors du conseil municipal d'investiture, le 4 avril 2014, entouré de Marie-Line Cheminade et Jean-Pierre Roudier.

Tout d'abord, merci à tous les Saintais qui, le 30 mars, ont fait le choix de la liste « Un nouveau souffle pour Saintes ». Cette confiance nous honore. Elle nous engage aussi pour les six prochaines années au service de tous. Autour de moi, des hommes et des femmes se sont rassemblés, déterminés à assumer pleinement leurs nouvelles responsabilités, à honorer leur mandat d'élu. Ce numéro spécial de votre magazine va vous permettre de mettre un visage sur chaque nom du conseil municipal que j'ai l'honneur de mener depuis le 4 avril. Dans ce même numéro, vous découvrirez les premières mesures mises en œuvre dans ces deux premiers mois, en conformité avec nos promesses de campagne :

- le stationnement gratuit le samedi pour redynamiser le centre-ville,
- une nouvelle politique pour rendre la ville propre et accueillante
- les initiatives prises en commun avec la Communauté d'agglomération de Saintes, que je préside depuis le 25 avril, pour rendre le territoire attractif vis-à-vis des entrepreneurs à venir...

Ce magazine, votre magazine, nous voulons le faire évoluer pour qu'il soit encore plus conforme à vos attentes. Aussi je vous encourage vivement à répondre à l'enquête de lectorat qui y est jointe. Encore merci de votre confiance.

Jean-Philippe Machon
Maire de Saintes
Président de la Communauté d'agglomération de Saintes



Rues piétonnes Victor-Hugo et de la Poste : un gain de cinq semaines sur le calendrier

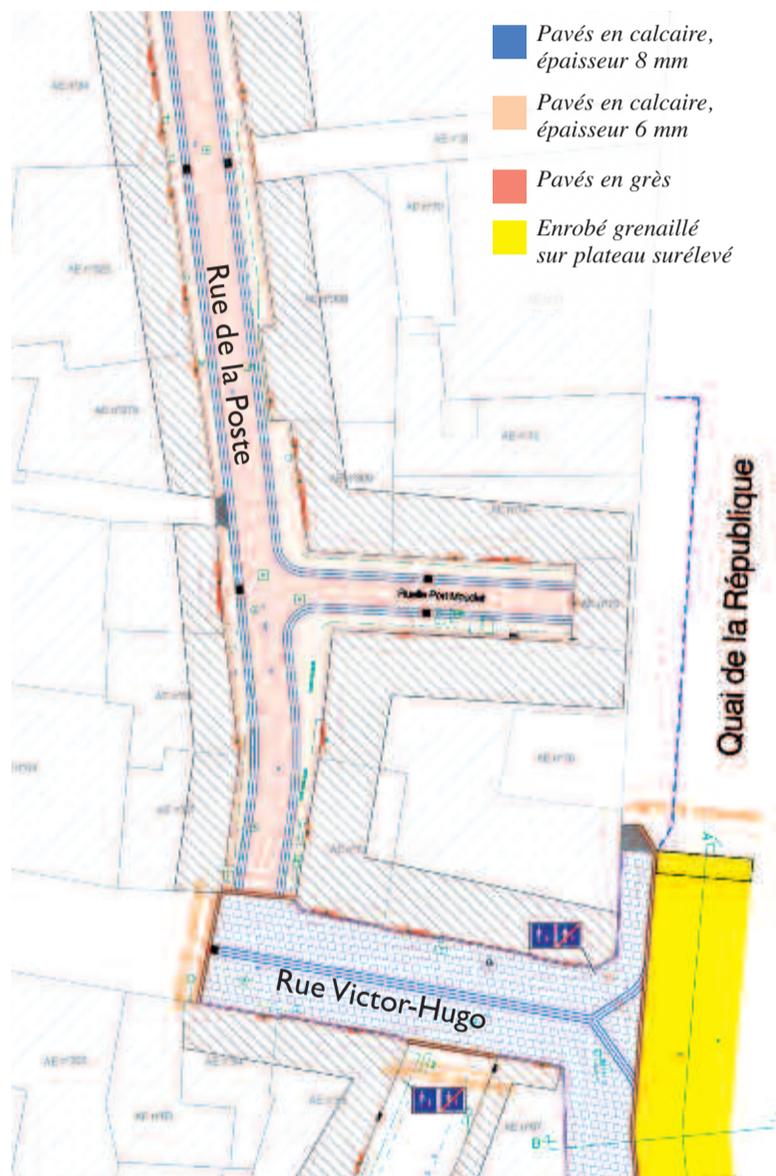
Depuis début février, un vaste chantier de rénovation couvre le secteur piétonnier de la rive gauche compris entre la rue de la Poste, la rue Victor-Hugo et le quai de la République. Prévus pour début août, les travaux vont être en grande partie terminés le 20 juin - la veille de la Fête de la Musique - sous l'égide de la nouvelle municipalité, à la satisfaction des commerçants.



Les travaux rue de la Poste



Les travaux rue Victor-Hugo



Périmètre du chantier, rue de la Poste, rue Victor-Hugo et Quai de la République

Après une première phase de diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap*, trois branchements au gaz ont été effectués par GDF dans la rue Victor-Hugo. L'entreprise Dubreuilh à Chaniers est intervenue de mi-avril à mi-mai pour le renouvellement des réseaux. Datant des années 1950-1960, les réseaux d'assainissement, d'eau pluviale et d'eau potable nécessitaient une modernisation et une mise aux normes. Dans le même temps, l'éclairage a été revu grâce notamment à l'enfouissement des câbles aériens. Les travaux de voirie proprement dits, ont été

confiés par la Ville à la SCOTPA*. Commencés mi-mai, ils devaient se prolonger jusqu'au 8 août.

Un gain de 5 à 6 semaines sur le calendrier initial

Invités à une réunion publique, qui s'est tenue en mairie le 6 mai, par Jean-Pierre Roudier, adjoint au maire délégué aux travaux et Nelly Veillet, adjointe au maire déléguée aux commerces de centre-ville, les commerçants ont eu la bonne surprise d'apprendre que les délais du chantier de voirie

allaient être raccourcis de 5 à 6 semaines. "Sauf grosses intempéries, a précisé Jean-Pierre Roudier, le chantier principal se déroulera en 7 phases pour s'achever le 20 juin, veille de la Fête de la musique". Le pavage sera le même que celui qui couvre actuellement les rues de la Comédie et Désiles, à savoir des pavés de couleur beige.

Reprise des travaux pour la dernière portion : 15 septembre

Le gros du chantier (terrassement, pose des caniveaux, des

bordures, des pavés sur trottoirs et sur chaussée) se fera par tronçon couvrant la rue de la Poste et de la rue Victor-Hugo. Seule la portion comprise entre le bas de la rue Victor-Hugo et le quai de la République devra attendre le 15 septembre - date choisie par les commerçants eux-mêmes - pour être abordée. Cette dernière phase durera quatre semaines.

Coût global des travaux :
590 000 € TTC
(Réseaux : 270 000 € TTC,
voirie : 320 000 € TTC)

*Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives

Des passages piétons adaptés aux personnes à mobilité réduite

Pendant les mois d'avril et mai, des travaux d'accessibilité et de mise aux normes des passages piétons ont été confiés par la Ville à la SCOTPA* afin de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite et malvoyantes.



Une quinzaine de "petits chantiers" ont permis de mettre aux normes les passages piétons de la rue Jules-Dufaure, sur la rive droite. Il s'agissait d'abaisser les bordures de trottoirs à certains endroits afin de créer une rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant. De même, des dalles podotactiles ont été posées au droit des passages piétons pour faciliter la circulation des

personnes malvoyantes. Une intervention identique a concerné les abords de la cathédrale Saint-Pierre où cinq passages piétons ont été aménagés de la même façon que rue Jules-Dufaure, tandis que des bornes béton devenues hors normes ont été remplacées par des potelets réglementaires.

Coût des travaux :
25 000 € TTC

Rénovation urbaine : la nouvelle vie de l'avenue de Bellevue



L'avenue de Bellevue mi-mai.

Ce printemps, le chantier de l'avenue de Bellevue s'achève avec la pose des enrobés sur la chaussée. Les finitions et l'installation du

mobilier urbain interviendront dans le courant du mois de juin. Les plantations suivront cet automne.

Parer la ville de massifs colorés et généreux

Alors que les dernières floraisons printanières s'achèvent, il est temps de préparer les prochains massifs qui coloreront la ville tout au long de la saison estivale.



Plantations dans le jardin de l'Hôtel de ville

Arracher, amender et préparer le sol, implanter et piquer les motifs et les trames de chaque massif puis planter, arroser, pailler et soigner les plantes pour leur assurer le meilleur développement et ainsi parer la ville de massifs fleuris colorés et généreux jusqu'à la fin de l'été et aux prémices de l'automne, c'est la mission du service des espaces verts de la Ville. Selon Nicolas Biteau, Directeur de la Gestion Urbaine de Proximité, « *les principes de conception et de composition des massifs reposent sur l'association des couleurs, des formes, des volumes et l'intérêt de certaines plantes en faveur de la biodiversité (plantes résistantes à la sécheresse...)*. En outre, des plantes dites « gros sujets » produites dans les serres municipales accompagneront les fleurs de massifs et leur apporteront volume et verticalité ».

Nouveaux sites fleuris : Place des Arcivaux et Rond-point de la Cagouille

Ce travail, assuré par Laurent Couturon, responsable du fleurissement au sein du service des espaces verts de la Ville, s'appuie

sur les expériences réussies ou non des années précédentes ainsi que sur une volonté affirmée de découverte et de diversité végétale poussant à tester et à expérimenter chaque année de nouvelles espèces.

Cet été, le plan de fleurissement concerne 26 sites, sur une superficie totale de près de 1200 m² dont deux nouveaux sites, la Place des Arcivaux (60 plantes) et le rond-point dit de « La Cagouille » (126 plantes).

L'accent est mis sur des plantes de bouture produites et multipliées par l'entité production florale du service des espaces verts. Le lancement de la production des plantes est réalisé dans les serres et tunnels de production municipaux sous la supervision de Laurent Montenon, accompagné de cinq à six agents passionnés et aux petits soins des végétaux, tout au long de l'année.

En quelques chiffres :

- Plantes annuelles : 37 200 plantes
- Plantes bisannuelles : 15 200 plantes
- Nombre d'agents sur le terrain : 25 à 31*

* Selon les conditions climatiques pendant 3 à 4 semaines à compter du 12 mai.

*SCOTPA, un partenaire responsable

Constituée sous forme de SCOP (51% du capital social au minimum est détenu par les associés), l'entreprise SCOTPA, dont le siège social est à Gond Pontouvre en Charente, est née en 1978. Fière de son statut SCOP et de ses valeurs, SCOTPA est aujourd'hui la plus importante entreprise de travaux publics du Poitou-Charentes. Elle emploie 125 salariés. A Saintes, l'entreprise a ouvert une agence en avril 2013. Consciente des attentes des citoyens, des collectivités locales et des entreprises en matière d'environnement, SCOTPA est engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années.

SCOTPA à Saintes : 2 Rue des Perches - 17100 Saintes
05 46 98 00 63 - Sources : www.scotpa.fr



Jean-Philippe Machon, élu maire de Saintes

Vendredi 4 avril 2014 : C'est lors du Conseil municipal d'installation que Jean-Philippe Machon a été officiellement désigné Maire de Saintes.



Les Olympiades de la chimie

Mercredi 16 avril : Quatre Saintais parmi les six premiers du palmarès 2014 des 30^e Olympiades de la chimie du Poitou-Charentes ont été récompensés à Melle. Mme Céline Viollet, adjointe au maire les accompagnait.



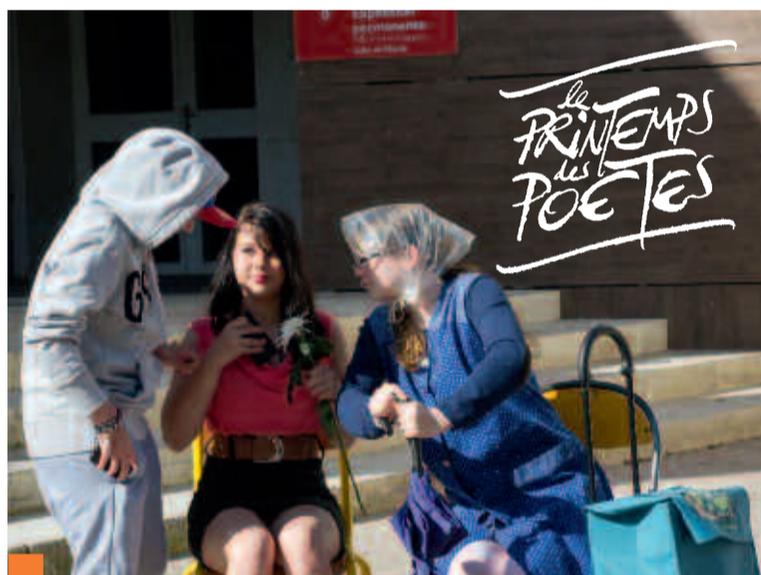
Le grand rendez-vous

Jedi 24 avril : La ville de Saintes et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Rochefort et Saintonge avaient réuni quelque 500 chefs d'entreprises. Invité de ce «grand rendez-vous» : le chef Thierry Marx venu parler innovation.



Saintes, «scène de film»

En avril, le jardin des Jacobins et le Palais de Justice ont servi de décors au prochain épisode de la Loi de Barbara avec Josiane Balasko.



Le Printemps des Poètes

Du 8 au 23 mars : La poésie s'est invitée partout dans la ville lors du 16^e Printemps des Poètes.



Jumelage Saintes-Vladimir

Jedi 10 avril. Cinq étudiantes russes du lycée Bellevue ont été fêtées avant leur départ par Mesdames Bleynie, Viollet et Deren représentant la municipalité.



Passion rugby

Mercredi 26 mars : Les rugbymen en herbe ont eu la joie de croiser leurs idoles, parmi lesquelles Marc Liévrement.



Le sourire de Miss France

Mercredi 5 mars : Flora Coquerel a fait le bonheur des Saintais en se prêtant au jeu des autographes... avec le sourire.



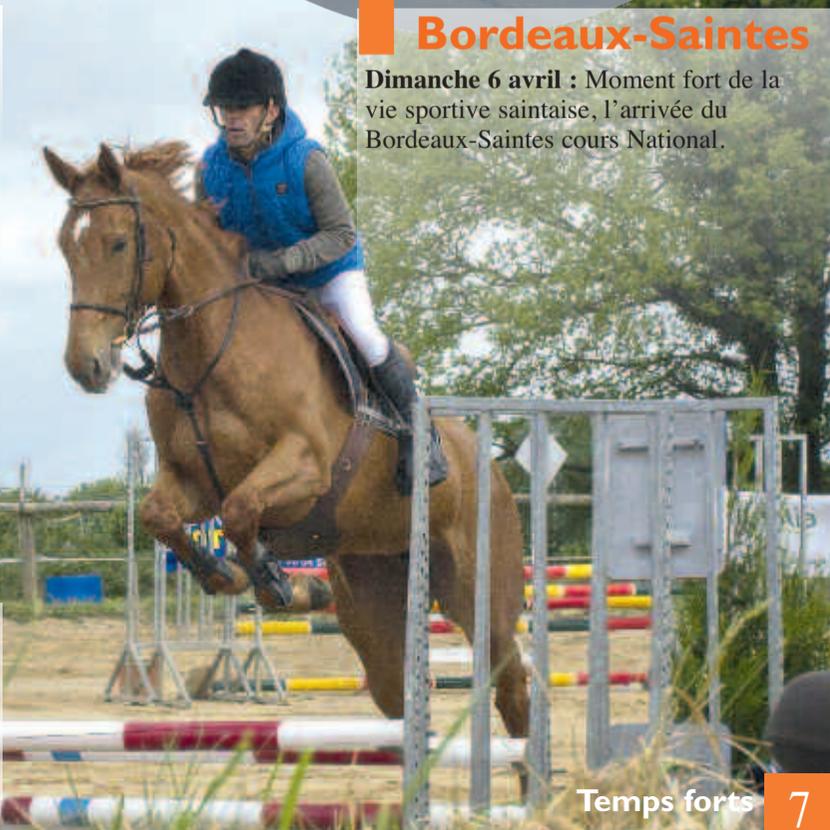
Un carnaval couleur soleil

Samedi 12 avril : Pique-nique, charivari et mise à feu de Monsieur Carnaval, le tout en jaune !



Bordeaux-Saintes

Dimanche 6 avril : Moment fort de la vie sportive saintaise, l'arrivée du Bordeaux-Saintes cours National.



Concours hippique national

Du 25 au 27 avril. Malgré un week-end pluvieux, le concours hippique national a réuni cavaliers et passionnés d'équitation à Fontcouverte.

culture



Des temps forts tout l'été

**Du 11 au 19 juillet :
le Festival de Saintes**

neuf jours durant lesquels l'Abbaye frissonne au son de la musique classique ancienne et contemporaine. Au programme: une trentaine de concerts, des répétitions publiques et des soirées jazz en entrée libre, les "Folies musicales" du groupe artistique Alice (musique, projections, brigades théâtrales...), des conférences, des expositions...

**Le 22 août :
Nuit romane à l'Abbaye**

avec le concert d'Eurochoir, dans le cadre de la manifestation des Nuits Romanes en Poitou-Charentes. Ce chœur européen réunit chaque année 60 jeunes sélectionnés dans plus de 20 pays européens. Deux chefs prestigieux seront à la tête de ce chœur : Geoffroy Jourdain et Lone Larsen, qui présentera des œuvres a cappella de différents pays européens.



Programme complet du Festival et des événements de l'été sur www.abbayeauxdames.org.

Festival de Saintes : embarquez pour un voyage spatio-temporel !

Point d'orgue dans l'agenda culturel de la Cité Musicale, le Festival de Saintes attire tous les regards. Rencontre en toute simplicité avec Stephan Maciejewski, directeur artistique.



Stéphane Maciejewski, directeur artistique du Festival de Saintes depuis 2002

Le choix de la programmation de cette 43^e édition ?

Cette édition met tout naturellement l'accent sur la musique vocale et chorale, de par la nature du lieu, qui s'y prête à merveille en terme d'acoustique. Et puis, c'est aussi ce que le public vient chercher, des fondamentaux du Festival, comme ces vibrations et ces émotions propres à la voix. L'ensemble De Caelis, entre autres, qui livre ici une véritable recherche vocale autour d'un répertoire médiéval, mais aussi la magnifique mezzo-soprano Isabelle Druet, qui fait ses débuts au Festival. La musique baroque n'est pas en reste avec Leonardo García Alarcón qui nous présente son Diluvio, arche de Noé de la musique baroque sicilienne et véritable tempête instrumentale.

Des attentes de la part du public ?

Les spectateurs se positionnent effectivement sur ce qu'ils connaissent, comme les concerts de Philippe Herreweghe (ancien directeur artistique du festival), les cantates de Bach, les

concerts de l'orchestre des Champs-Élysées, du Jeune Orchestre de l'Abbaye aux Dames (JOA) ou encore les «concerts de 13 heures». Mais la volonté du Festival, c'est aussi de surprendre et d'inviter à la découverte. C'est le cas de la musique pour chœur à quatre voix de Janáček par le Collegium Vocale, composée à partir de motifs issus des traditions tchèques et moraves et tirée de danses, chants ou comptines. Ça a été un vrai choc pour moi, j'espère qu'il en sera de même pour le public ! Cette programmation 2014 transporte dans différents pays et différentes époques : un vrai voyage dans le temps et dans l'espace !

Comment vivez-vous l'approche du Festival ?

C'est avant tout l'aboutissement et la concrétisation de plusieurs mois de travail. Je suis ravi de cette programmation, qui rassemble des artistes de talents et pas uniquement des "têtes d'affiche". Ma plus belle récompense, c'est quand les spectateurs viennent vers moi pendant le Festival pour me parler de la programmation, de leurs découvertes, leurs révélations, leur ressenti... Je souhaite donc à tous un festival vibrant d'émotions !

Alice fait des merveilles à l'Abbaye

En résidence dans les murs de l'Abbaye-aux-Dames, Virginie, Denis, Sébastien, Lucie, Anaïs et Perrine s'activent pendant cette semaine d'avril. Tous membres du groupe artistique Alice, comédiens, metteur en scène, réalisateur, preneur de son, décoratrices ou chargée de production, ils ont aujourd'hui pour assistants les enfants du centre socio-culturel Belle-Rive. Au menu : confection de décors et tournage vidéo. Décryptage avec Virginie Frappart, comédienne et metteur en scène.



1er clap du tournage vidéo...

Comment s'inscrit le projet d'Alice dans l'été de l'Abbaye aux Dames ?

La démarche artistique d'Alice, est de s'installer dans un quartier, dans une ville, et de faire participer les habitants à un projet artistique, même ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller au spectacle. C'est en ce sens que l'Abbaye aux Dames nous a sollicités à nouveau cette année, avec toujours cette **volonté d'attirer de nouveaux publics et d'ouvrir aux Saintais un lieu et un projet musical**. L'an dernier, nous sommes allés à la rencontre des habitants du quartier par le biais d'ateliers de rue, de tournages participatifs, de représentations... De ce projet est née une série de grandes photos en noir et blanc d'habitants, exposées à même les murs du quartier de l'abbaye. Ce travail du photographe Denis Rochart, intitulé « Portraits de rue », n'a pas manqué d'interpeler les passants ! **Cette deuxième édition du projet « Abbaye dedans/dehors » nous donne l'occasion de poursuivre notre travail, toujours avec cette volonté d'échanger avec les Saintais.**



Virginie Frappart, metteur en scène



... ça tourne !

C'est une aventure créative certes, mais aussi humaine car riche en rencontres et en émotions.

Quand pourra-t-on découvrir le fruit de ce travail ?

Les décors de « La Folie de l'Abbaye », réalisés de manière collective autour de l'idée d'une grande fête populaire, ont été dévoilés lors de la Fête de l'Abbaye du 15 juin. **A cette occasion, nous avons également proposé au public de passer derrière la caméra**. Enfin, nous intervenons à travers les «Folies Musicales » durant le Festival, dans des lieux insolites, avec la complicité des musiciens et des habitants. La restitution finale se fera cette année au Gallia le 19 septembre, avec la projection d'un film, et sans doute quelques surprises !



Un fleuve de festivals, au fil de la Charente

Pour la 3^e année consécutive, les villes de Rochefort, Saintes et Cognac, associées au Centre National des Arts de la Rue de Poitou-Charentes et à l'Avant Scène Cognac, proposent aux habitants du territoire et aux touristes trois festivals d'arts de rue durant l'été, en remontant le fleuve Charente.

Un fleuve de festivals vous embarque pour trois escales au cœur de trois villes d'exception pour trois manifestations uniques.

Au programme: Rochefort, Ville en fête "Un merveilleux voyage", les 27, 28 et 29 juin, "Les Oreilles en Éventail" les 1^{er}, 2 et 3 août à Saintes et enfin "Coup de Chauffe" les 5, 6 et 7 septembre à Cognac.

Le plus : les tarifs spéciaux de la SNCF pour l'occasion, à savoir l'aller-retour à 10€ par personne pour tous les festivaliers depuis toutes les gares de Poitou-Charentes (et 35€ pour un groupe de 5 personnes).

Plus d'infos  : Fleuve de Festivals



La Course des Objets Flottants Non Identifiés Sonores rassemble chaque année une dizaine d'embarcations hétéroclites qui concourt dans la joie et la bonne humeur

Les Oreilles en Éventail et les yeux qui pétillent

Une bonne dose de folie, une note de poésie et un soupçon de burlesque, tels sont les ingrédients du festival "Les Oreilles en Éventail" organisé par la Ville de Saintes. Avec plus de 10 000 spectateurs, cet événement insolite métamorphose chaque année la cité saintaise en vaste théâtre à ciel ouvert, au sein duquel se déploient avec brio les arts de la rue. Rencontre avec Emilie Braconnier, responsable du service culture, qui nous en dit plus sur la programmation de cette 9^e édition des Oreilles en Eventail.



Emilie Braconnier, responsable du service culture, lors de la course d'OFNIS (édition 2012)

Quel est le concept fondateur du festival ?

Le festival Les Oreilles en Éventail est avant tout l'aboutissement d'un travail de fond, réalisé en amont et en partenariat avec les structures socioculturelles du territoire, tout au long de l'année. Je pense notamment aux maisons de quartier, aux centres de loisirs, aux Ateliers Saintais de Musiques Actuelles... Le festival sert de "boîte à outils" à toutes ces structures, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent s'investir dans cette aventure créative.

Quelles surprises réserve l'édition 2014 ?

Elle repose principalement sur une démarche participative, avec une réelle solli-

citation du public. L'idée, c'est que les spectateurs deviennent eux aussi acteurs du festival. La compagnie Les Grooms devrait réaliser une évaluation du niveau de bonheur de la commune en sondant la population afin de relever l'Indice de Bonheur Urbain (IBU), avec à la clé une possible attribution du label "ville heureuse".

La compagnie Louxor, quant à elle, invitera le public à une grande parade qui mêlera effets spéciaux d'eau et de feu sur la Charente. Sans oublier la clôture du festival, qui sera marquée par une soirée haute en couleurs intitulée "The Color of Time". Cette déambulation participative grandiose, inspirée de la Holi (fête traditionnelle hindoue), est une véritable explosion de joie chromatique et communicative.



La Cie 16 ans d'écart vous invite au bal de... qui appartient à tous ceux qui le font vivre



"VOGUE", le spectacle de la Cie Louxor, navigue entre terre et eau, entre réel et imaginaire...

Les temps forts à ne pas manquer

La soirée d'ouverture sera incontestablement un moment magique, une plongée dans un univers baroque et burlesque. Le quartier Bellevue sera transformé pour l'occasion en place du village avec son bal populaire, où chaque spectateur pourra devenir un acteur à part entière. Le spectacle du samedi soir sur la Charente ("Vogue" par la compagnie Louxor), promet aussi de belles surprises visuelles et sensorielles. **La grande course d'OFNIS (objets flottants non identifiés sonores) sur le fleuve le dimanche est aussi un événement marquant du festival.** Cette course ludique réunit

chaque année une dizaine d'embarcations hétéroclites, et elle est suivie d'un grand pique-nique convivial.

Pour finir, votre regard personnel sur le festival ?

Le festival est une belle aventure, emplie de partage et de moments forts. Pour ma part, j'affectionne particulièrement les échanges humains, l'émotion et la magie qui peuvent se dégager de la rencontre entre les artistes et le public. Les yeux qui pétillent, les sourires... ce n'est pas quantifiable mais c'est ce qui fait toute la richesse des Oreilles en Éventail !

Devenez artiste d'un soir !

Certains spectacles programmés nécessitent la participation du public, alors, lancez-vous, c'est le moment ou jamais !!!

- Paradez avec les artistes de la compagnie Louxor : costumé, maquillé, vous déambulez jusqu'à la Charente...
- Chantez avec une chorale loufoque
- Dansez sur une chorégraphie et/ou devenez lanceur de poudre colorée avec la compagnie Artonik !

Contactez vite le service culture pour vous inscrire gratuitement et participez aux répétitions : 05 46 92 34 26

Écoutez... Les Oreilles sont sur la toile !

Avec un blog, une page Facebook et un compte Twitter, les Oreilles font du bruit sur la toile et les réseaux sociaux. L'occasion, pour tous ceux qui le souhaitent, de suivre l'actualité au jour le jour des Oreilles en Éventail : programmation, événements participatifs, photos, infos...

Blog : lesoreilleseneventail.over-blog.com
Twitter : @les_oreilles

 Oreilles en Éventail.



agenda

Conseil municipal

• **Vendredi 27 juin** à 18h30

Vendredis sport en famille

Randonnée urbaine pour les amateurs de vélo, rollers, footing ou marche nordique.

4 juillet / 1er août :

Parking du camping municipal - 19h15

Les parcours sont à consulter sur le site de la ville : ville-saintes.fr

Tisser ses émotions par la couleur

Exposition de travaux d'enfants de l'agglomération de Saintes au musée de l'Echevinage.

Jusqu'au 21 septembre

Gratuit. 05 46 98 23 90

Tailleurs de pierre gallo-romains

Exposition au musée archéologique.

Du 10 juillet au 21 septembre

Gratuit. 05 46 92 06 27

Les jeudis de Saint-Louis

17 juillet : soirée cinéma à 23 h

24 juillet : visite, pique-nique suivi du concert à 20h30 de Mathias Guerry Swing Têt, jazz manouche

31 juillet : visite, pique-nique suivi du concert à 20h30 de Ronnie Carryl, ancien guitariste de Phil Collins

7 août : visite, pique-nique suivi du concert à 20h30 de Marc Loy, pop, rock blues

14 août : visite, pique-nique suivi du concert à 20h30 de Maud Cimbaro et Maleck

21 août : visite, pique-nique suivi du concert à 20h30 de Carl Schlosser & Sacha Mars, jazz, swing

28 août : soirée cinéma à 23 h

Festivités du 14 juillet

Départ du cours National dès 10 heures

Défilé militaire, pot du citoyen, pique-nique, animations, feu d'artifice et bal.

Renseignements 05 46 92 34 26

à savoir

Les PIMMS

Les Points Information Médiation Multi Services (PIMMS) sont des lieux d'accueil ouverts à tous destinés à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services au public. Outils de cohésion sociale, ils fédèrent entreprises ayant des missions de service public (EDF, GDF SUEZ, SNCF...), l'Etat et les collectivités territoriales. Le premier PIMMS est né à Lyon en 1995. Dans la région, Poitiers a ouvert en 2012 un lieu d'accueil dans le quartier Saint-Eloi. La Ville de Saintes s'est engagée en 2013 dans une réflexion sur la réalisation d'un PIMMS sur le territoire. Actuellement, une étude de faisabilité du projet, financée à 80% par l'Etat, est en cours. En savoir plus : <http://www.pimms.org/>

territoire

Jean-Philippe Machon élu président de l'agglomération

Jean-Philippe Machon a été élu président de la Communauté d'agglomération de Saintes. Il s'entoure de 15 vice-présidents.

Le 25 avril dernier, les 70 délégués issus des urnes en mars étaient appelés à désigner le président et les vice-présidents de la Communauté d'agglomération de Saintes. Avec 45 voix sur son nom contre 24 pour Christophe Dourthe et un vote blanc, Jean-Philippe Machon a été élu à la tête des 36 communes. Dans son allocution, il a exprimé quatre grandes priorités pour l'intercommunalité : optimiser la gestion et la gouvernance ; mutualiser les compétences et les moyens ; définir un projet de territoire à 15 ou 20 ans et clarifier les relations entre l'agglomération et ses partenaires institutionnels comme le Pays de Saintonge Romane ou le département.

Le président a également insisté sur la nécessité de construire une agglomération de projets, « tournée vers l'investissement ». 15 vice-présidents, au premier rang desquels figure Jean-Claude Classique, maire de Fontcouverte, vont l'accompagner dans la mise en œuvre de cette ambition. Deux nouvelles délégations voient le jour : l'innovation et l'économie numérique, confiée à Céline Viollet, et les relations avec les communes dont la charge revient à Jean-Pierre Sagot. Jean-Philippe Machon a enfin rappelé que sa méthode de travail serait basée sur « la concertation et le consensus ».



De gauche à droite : Jean Brethomé / Jean-Claude Classique / Eric Pannaud / Bruno Drapron / Christian Fougerat / Céline Viollet / Jean-Pierre Sagot / Jean-Philippe Machon / Patrick Simon / Bernard Bertrand / Marie-Claude Colin / Frédéric Neveu / Philippe Delhoume / Alain Margat.

Les 15 vice-présidents

- **Jean-Claude Classique** / 1^{er} vice-président délégué au tourisme. Maire de Fontcouverte.
- **Eric Pannaud** / 2^e vice-président délégué aux affaires scolaires. Maire de Chaniers.
- **Philippe Rouet** / 3^e vice-président délégué aux finances et au budget. Adjoint au Maire de Montils.
- **Geneviève Thouard** / 4^e vice-présidente déléguée aux ressources humaines. Maire de Le Seure.
- **Jean-Pierre Sagot** / 5^e vice-président délégué aux relations avec les communes hors Saintes et à la mutualisation. Maire de Chermignac.
- **Frédéric Neveu** / 6^e vice-président délégué aux transports et à la mobilité. Adjoint au Maire de Saintes.
- **Patrick Simon** / 7^e vice-président délégué à l'aménagement du territoire et au SCOT*. Maire des Gonds.
- **Philippe Delhoume** / 8^e vice-président délégué à l'habitat et au PLH**. Maire de Pessines.

* Schéma de cohérence territoriale

** Programme local de l'habitat

- **Bruno Drapron** / 9^e vice-président délégué à la politique des déchets. Adjoint au Maire de Saintes.
- **Alain Margat** / 10^e vice-président délégué au développement durable, à l'environnement et à la cogestion des déchets. Maire de Corme-Royal.
- **Céline Viollet** / 11^e vice-présidente : déléguée aux nouvelles technologies, au numérique, à l'intelligence et l'innovation. Adjointe au Maire de Saintes.
- **Christian Fougerat** / 12^e vice-président délégué à l'insertion et à l'économie solidaire. Maire de Burie.
- **Marie-Claude Colin** / 13^e vice-présidente déléguée à la Mission Locale et la jeunesse. Adjointe au Maire d'Ecoveux.
- **Jean Brethomé** / 14^e vice-président délégué à la politique de la ville, la sécurité et la prévention de la délinquance. Maire de Thénac.
- **Bernard Bertrand** / 15^e vice-président délégué au développement des équipements communautaires. Adjoint au Maire de Saint-Georges-des-Coteaux

Nouvelle équipe municipale :

Présentation de l'équipe de Jean-Philippe Machon

Mieux Gérer notre ville. **Dynamiser** notre ville. **Soutenir** l'harmonie et la solidarité.

C'est le programme clair, simple, pragmatique et sérieux que nous vous proposons pour notre ville

Depuis deux mois, l'équipe que vous avez élue, « *Un nouveau souffle pour Saintes* » que j'ai le plaisir de conduire, travaille pour réaliser les six actions concrètes des six premiers mois que j'ai souhaités pour répondre à vos attentes, à vos besoins quotidiens, des actions de bon sens, que vous m'avez confiées, que vous me confiez chaque jour.

1. Faire l'état des lieux des comptes de la Ville et proposer les premières pistes d'économies.

L'audit financier a commencé dès le lendemain de l'installation de la majorité municipale, avec le cabinet FCL, qui est le cabinet de la Ville. Le cabinet a ainsi travaillé sur tous les aspects. Le but de l'audit est de connaître l'état des lieux, la situation laissée par la municipalité précédente ; il permet de connaître les capacités d'investissement de la Ville.

Ce que je veux, c'est une vision réaliste de nos capacités financières.

J'ai souhaité déléguer à Frédéric Neveu, polytechnicien, ainsi qu'à Jean-Claude Landreau, ancien chef d'entreprise, la question cruciale des finances de notre Ville pour qu'ils puissent mettre sous contrôle et maîtriser les dépenses, assurer une bonne gestion, fixer par exemple, le plafond de la dette.

C'était la première étape, cet audit, et il sera publié prochainement dès que le rapport m'aura été remis ainsi qu'aux services. Nous pourrons alors proposer les premières pistes d'économies. Ce rapport permettra aussi de construire le budget de l'année 2015.

D'autres audits ont ou auront lieu : la CDA (en juin), et les associations subventionnées par la Ville (en juillet).

2. Mettre en place les commissions de quartier pour développer l'écoute et la gestion de proximité

Je souhaite que les Saintais puissent être en contact régulièrement avec leurs élus. L'écoute, l'ouverture d'esprit, la solidarité, la simplicité et la convivialité sont des pratiques de tous les jours.

Les conseils de quartier sont un lieu pour les Saintais privilégiés qui permet-

tent aux habitants d'un quartier de remonter les informations de la vie de leur quartier et, également un lieu pour les élus de partager avec les habitants, les projets de leur quartier, les réalisations de la municipalité, de la mairie.

Les conseils de quartier se réuniront quatre jours par an.

Vous trouvez dans ce magazine (p. 17), tous les détails sur le découpage des quartiers et les adjoints qui sont vos référents dans votre quartier.

3. Démarrer les mesures pour faciliter le stationnement en centre-ville

J'ai voulu avec mon équipe rapidement prendre une décision en ce qui concerne le stationnement pour dynamiser le centre-ville.

Le samedi 10 avril, j'ai décidé la gratuité du stationnement dans notre ville.

C'était une attente des commerçants du centre-ville et des Saintais. C'est une mesure immédiate pour dynamiser le centre-ville, et permettre aux Saintais de faire leurs courses tranquillement sans surveillance d'heure et sans la peur de la contravention si l'horaire est dépassé.



Pour autant, cette mesure est viable si les règles élémentaires de stationnement sont respectées par tous. Je vois des voitures sur le trottoir ou des emplacements réservés.

Gratuit ne veut pas dire n'importe où ! Seuls, les emplacements marqués et autorisés sont des lieux de stationnement. Les sorties de garage doivent également rester libres.

Nous menons avec les équipes une large réflexion sur le stationnement, notamment pour éviter le phénomène des voitures ventouses le week-end qui restent du vendredi soir au dimanche soir sur le même emplacement.

Tous les acteurs doivent jouer le jeu pour dynamiser le centre-ville : les commerçants et les habitants qui se garaient habituellement sur les emplacements non payants ne doivent pas pour autant changer leur habitude. Vous m'avez alerté sur ce dispositif sur lequel vous, Saintais, êtes unanimes. Nous continuons notre réflexion pour que cette dynamique continue et soit satisfaisante pour tous.

4. Nettoyer la ville

Vous me l'avez dit, les tondeuses sont de sortie. C'est ma volonté, celle de

mon équipe et c'est aussi la saison des entretiens de nos espaces verts. Marcel Ginoux, qui a pris en charge cette délégation assure avec les services du centre technique municipal une gestion maîtrisée de la végétation. La Ville n'utilise pas de produits phytosanitaires et nous répondons aux exigences du Grenelle de l'environnement et ce n'est pas incompatible avec le bon entretien des rues, des massifs et des ronds-points. La Ville et notamment les entrées de ville doivent être propres, tondues et fleuries, c'est tout de même plus accueillant qu'un rond-point en friche.

Il reste encore beaucoup à faire, je veux, d'ici la fête de la musique, que les «herbes folles » de la Place Bassompierre aient disparu surtout de l'Arc-de-Germanicus.

La Ville ne dispose que d'un seul pulvérisateur thermique pour enlever les herbes des trottoirs.

Le fleurissement de la ville avant la période estivale est en cours avec un accent sur le pont Palissy et la passerelle, une fois qu'ils seront nettoyés et éventuellement repeints.

Je souligne la qualité des mosaïques florales qui sont une compétence des services techniques, souvent récompensés par les labels nationaux pour leur savoir-faire.

5. Etablir les priorités d'engagement des travaux d'entretien de la voirie

Jean-Pierre Roudier, adjoint à la voirie a

tout de suite rencontré les équipes de travaux des rues piétonnes Victor-Hugo et de la Poste pour réduire le nombre de jours de travaux et réduire ainsi les nuisances causées par les travaux de voirie (p. 4). C'est le rôle de l'élu et je félicite l'équipe en charge qui a réduit de cinq semaines la durée des travaux sans coût supplémentaire.

Les équipes des services de la Ville recollent les pavés des rues piétonnes, cimentent et sablent entre les pavés. De trop nombreux pavés se déchaussent, ce qui est dangereux pour les piétons.

Nettoyer et embellir la ville, sont une priorité !

Les ampoules de la passerelle seront remplacées et l'éclairage de nos monuments est à l'étude.

6. Décider le maintien de toutes les écoles de la ville et lancer le projet de crèche à horaires élargis

C'est décidé : toutes les écoles de la ville seront maintenues. Cette décision est prise avec Françoise Bleyne, et en concertation avec le vice-président de la Communauté d'agglomération de Saintes : M. Pannaud, également Maire de Chaniers.

Le projet de crèche à horaires élargis est en cours.

Seulement 60 jours que nous sommes élus et je suis ravi que les 6 premières actions prioritaires et attendues soient mises en œuvre.

Jean-Philippe Machon



De gauche à droite : Marcel Ginoux, Jean-Claude Landreau, Claudette Chiron, Christian Schmitt, Dominique Arnaud, Jean-Pierre Roudier, Nelly Veillet, Christian Berthelot, Danielle Comby, Françoise Bleyne, Jean-Philippe Machon, Frédéric Neveu, Philippe Creachcadec, Marie-Line Cheminade, Bruno Drapron, Mélissa Trouvé, Jean Engelking, Caroline Audouin, Dominique Deren, Fanny Hervé, Claire Chatelais



Le Maire et ses adjoints

Jean-Philippe Machon
Maire
Président de la Communauté d'agglomération de Saintes



Marie-Line Cheminade
Adjointe au maire.
Vie associative, culture, bâtiments culturels, patrimoine, administration générale.



Jean-Pierre Roudier
Adjoint au maire.
Travaux, bâtiments communaux (hors bâtiments dédiés), éclairage public, ressources humaines, entretien des espaces publics, relations citoyens, centre technique municipal.



Nelly Veillet
Adjointe au maire.
Urbanisme*, politique du logement*, affaires foncières, commerces du centre-ville, occupation du domaine public pour les terrasses et les présentoirs, relations avec l'association des commerçants.



Bruno Drapron
Adjoint au maire.
Jeunesse*, affaires sportives*, insertion : emploi, formation*.



Françoise Bleynie
Adjointe au maire.
Bâtiments scolaires à l'enfance, éducation*, enfance*, jumelages et coopération décentralisée.



Frédéric Neveu
Adjoint au maire.
Finances, transports*, eau et assainissement, fleuve Charente, pluvial, défense incendie.



Claude Chiron
Adjointe au maire.
Affaires sociales, solidarité*, insertion*, suivi des associations conventionnées, santé, seniors, gens du voyage, volet social de la politique de la ville.



Marcel Ginoux
Adjoint au maire.
Salubrité publique, gestion des ordures ménagères*, circulation, qualité de vie*, stationnement, police administrative, état-civil, environnement, plan communal de sauvegarde, espaces naturels, hygiène, santé, périls.



Céline Viollet
Adjointe au maire.
Informatique, nouvelles technologies, communication interne et externe, formation professionnelle et tous sujets se rapportant à la ville intelligente et communicante



Dominique Arnaud
Adjoint au maire.
Tourisme*, événementiel*, gestion des bâtiments culturels et mise à disposition des bâtiments



Annie Tendron
Adjointe au maire.
Accessibilité et Agenda 22



Gérard Desrente
Adjoint au maire.
Économie*, emploi*, entreprises, grands commerces, foire, marchés et salons professionnels, anciens combattants

*en concertation avec la Communauté d'agglomération de Saintes.



Les Conseillers municipaux travaillent avec leurs adjoints sur les sujets de leurs délégations



Mélissa Trouvé
Adjoint : Dominique Arnaud



Christian Schmitt
Adjointe : Nelly Veillet



Fanny Hervé
Adjointe : Marie-Line Cheminade

Frédéric Laleu



Directeur Général des Services à la mairie de Saintes et à la Communauté d'agglomération de Saintes.

Le Directeur Général des Services assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des décisions locales. Il apporte une expertise administrative, financière et juridique pour la définition d'objectifs stratégiques et l'élaboration des projets municipaux ou intercommunaux.

Loïc Pelloud



Directeur de Cabinet à la mairie de Saintes et à la Communauté d'agglomération de Saintes.

Le Directeur de Cabinet est la personne chargée du cabinet d'un maire, d'un président d'une communauté de communes ou d'agglomération, d'un ministre, d'un préfet... Directement rattaché à celui-ci, il exerce des fonctions de conseil et d'accompagnement des élus.



Jean-Claude Landreau
Adjoint : Frédéric Neveu



Liliane Arnaud
Adjoint : Gérard Desrente



Christian Berthelot
Adjoint : Jean-Pierre Roudier



Dominique Deren
Adjoint : Dominique Arnaud



Jean Engelking
Adjointe : Nelly Veillet



Caroline Audouin
Adjointe : Françoise Bleynie



Philippe Creachcadec
Adjoint : Marcel Ginoux



Danièle Comby
Adjointe : Claude Chiron



Jacques Loubière
Adjointe : Claude Chiron



Marylise Moreau
Adjoint : Jean-Pierre Roudier



Nicolas Gazeau
Adjoint : Bruno Drapron



Claire Chatelais
Adjointe : Françoise Bleynie

Saintes passionnément
(liste d'opposition)



Isabelle Pichard-Chauché



François Ehlinger



Laurence Henry



Philippe Callaud



Brigitte Favreau



Jean-Pierre Boutet-Petit



Francesca Bui-Dinh

Les conseils de quartiers

Les conseils de quartiers répondent à la volonté municipale d'associer les Saintais à la décision publique et aux préoccupations de la loi sur la démocratie de proximité, même si cette dernière ne s'impose pas aux communes de moins de 80 000 habitants.

Le conseil de quartiers est un espace de concertation entre les citoyens et la municipalité. Il est un outil de la démocratie participative.

Domaines de compétences :

- Il s'exprime sur tous les aspects de la vie du quartier.
- Il est force de proposition en termes d'initiatives concernant les actions territoriales du quartier.
- Il est consulté et/ou informé sur tout projet concernant la vie du quartier.

Composition :

Le conseil de quartiers est issu de l'assemblée de quartier. Tous les habitants du quartier sont invités à une réunion publique, en assemblée de quartier. Le conseil de quartiers est alors formé parmi les habitants volontaires. Il est composé de six membres titulaires et six membres suppléants. Sa présidence est assurée par l'adjoint en charge du quartier ou de son conseiller suppléant.

Fonctionnement du conseil de quartiers :

Le conseil de quartiers se réunit environ quatre fois par an.

Rôle du bureau :

Le rôle du bureau est de :

- convoquer les assemblées de quartiers et conseils de quartiers
- fixer les ordres du jour des réunions
- être l'interface avec la mairie
- assurer l'information des habitants
- coordonner l'activité du conseil et de l'assemblée.

Le découpage des 12 quartiers de la ville



1- Quartier Saint-Vivien
La Fenêtre / secteur de Préan
Marie-Line Cheminade
1^{re} adjointe au Maire



2- Quartier Saint-Eutrope
Secteur les Ballandreaux
Jean-Pierre Roudier
2^e adjoint au Maire



3- Quartier La Grève
Nelly Veillet
3^e adjointe au Maire



4- Quartier Boiffiers
Bellevue
Bruno Drapron
4^e adjoint au Maire



5- Quartier Saint-Pierre
Saint-Louis
Françoise Bleyne
5^e adjointe au Maire



6- Quartier de la Gare
Lormont
Frédéric Neveu
6^e adjoint au Maire



7- Quartier des Arènes
Recouvrance
Claude Chiron
7^e adjointe au Maire



8- Quartier des secteurs
La Guyarderie / Bellivet
Marcel Ginoux
8^e adjoint au Maire



9- Quartier Saint-Pallais
Céline Viollet
9^e adjointe au Maire



10- Quartier de la Récluse
Dominique Arnaud
10^e adjoint au Maire



11- Quartier Le Maine
Saint-Sorlin
Annie Tendron
11^e adjointe au Maire



12- Quartier du secteur
de Diconche, Parc
Atlantique, Saintes ouest
Gérard Desrente
12^e adjoint au Maire

Les dates des « Rendez-vous trimestriels de la Santé »



A noter les prochaines dates :

- 23 septembre : « Les clés d'un bon sommeil* »
- 11 décembre : « La prévention des risques cardiovasculaires* »

* Programmes complets à suivre

Auditorium Salle Saintonge, de 14 h à 16h30. Accueil à 13h45. Entrée libre.

www.ville-saintes.fr



A propos de RÉUNICA

Réunica est l'un des plus importants groupes de protection sociale. Paritaire à but non lucratif, il est au service de l'intérêt général depuis soixante ans. Le groupe s'engage au quotidien dans les domaines de la retraite complémentaire et de l'assurance de personnes (prévoyance...). Il s'implique particulièrement, à travers son action sociale, dans les problématiques liées au vieillissement de la population et au soutien à domicile.



Préserver son capital santé

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saintes, en partenariat avec Réunica, invite les plus de 55 ans à un cycle de conférences sur des problématiques de santé. Ces nouveaux « Rendez-vous de la Santé » aborderont chaque trimestre un thème différent.



Ghislaine Nicolas de Réunica et Elizabeth Munos du CCAS de la ville de Saintes

Une approche préventive

Animés par des professionnels et spécialistes, « les Rendez-vous de la Santé » font le point sur l'avancement de la recherche et répondent aux questions que l'on se pose sur différentes pathologies. L'approche est résolument préventive. « Le but de ces conférences est de faciliter l'échange d'informations entre les experts, les familles et le public intéressé », souligne Elizabeth Munos, directrice générale du CCAS, « Il s'agit pour ce premier rendez-vous d'un partenariat avec Réunica, groupe très investi dans notre région dans des actions de sensibilisation. L'objectif pour le CCAS est de pérenniser ce genre de conférences, en proposant une rencontre une fois par trimestre. » Les Rendez-vous de la Santé ciblent plus particulièrement les plus de 55 ans. « Les gens sont demandeurs, ils apprécient ces échanges directs avec des spécialistes », ajoute Ghislaine Nicolas, responsable des activités sociales Réunica pour l'Aquitaine et le Poitou-Charentes. « Ces conférences permettent de développer une posture préventive au regard des grands problèmes de santé. Elles encouragent de nouvelles habitudes dans le but de préserver son « capital santé » le plus longtemps possible et de maintenir son autonomie. »

Une dynamique territoriale de santé

Acteur majeur de la protection sociale (santé et retraite complémentaire), le groupe Réunica développe une politique basée sur la prévention. Ces rendez-vous de sensibilisation ont été initiés dans un premier temps à l'échelon national avec la thématique du sommeil. Depuis,

d'autres thèmes sont venus s'ajouter, comme les addictions ou la cardiologie. L'idée de proposer des rendez-vous fixes et récurrents a été testée avec la ville d'Angoulême en 2013. « Cette première expérimentation étant concluante, le groupe Réunica a choisi de déployer ces actions de prévention dans toute la région », explique Ghislaine Nicolas. « Ces conférences participent à la construction d'une dynamique territoriale de santé », ajoute Elizabeth Munos. « L'objectif d'une contractualisation avec l'Agence Régionale de santé, par le biais du Contrat Local de Santé, pourrait permettre de consolider le partenariat local sur ces questions, tout en favorisant une prise en compte des spécificités du territoire. Les « Rendez-vous de la Santé » vont permettre de porter l'information au plus près de nos habitants dans l'objectif, à terme, d'une réduction des inégalités en matière de santé. »

Les maladies du cerveau : un Français sur dix concerné

Le 17 juin, la première conférence a abordé le thème du cerveau sous le titre « Comprendre et préserver son capital cérébral ». Un Français sur dix serait concerné en effet par une maladie du cerveau. « Ces conférences-débats et ateliers font intervenir des spécialistes de la santé dans le cadre des différents partenariats régionaux et nationaux que le groupe Réunica a construits » rappelle Ghislaine Nicolas. Cette première conférence a ainsi accueilli Jean-Bernard Proux, président de la Maison du cerveau et par le Dr Arnaud Decamps, neurologue au Pôle de gérontologie de l'hôpital Xavier-Arnoz à Bordeaux.

L'école à Saintes

Les écoles de la III^e République

La loi de 1878 sur la construction des écoles, suivie des lois Jules Ferry de 1881 et 1882 rendant l'école élémentaire gratuite, obligatoire de 6 à 13 ans et laïque, sont au cœur des fondements de la III^e République, et systématisent la prise en main par l'État de l'ensemble des institutions scolaires et universitaires. Les salles d'asiles (accueil des très jeunes enfants) créées en 1828 deviennent en 1881 l'école maternelle, intégrée à l'ensemble du dispositif de l'enseignement primaire. L'État, aux côtés des municipalités, s'affiche désormais comme acteur essentiel de la scène scolaire, réalisant les ambitions de la Révolution française : « s'éloigner de Dieu pour se rapprocher du siècle, préparer l'homme aux activités de la vie économique et sociale ».

L'architecture scolaire, manifeste des valeurs de la République

Ce nouveau cadre législatif se traduit par la construction de bâtiments scolaires au service de l'idéal républicain, soutenue par la diffusion de modèles et catalogues rationnels qui déterminent pour longtemps l'espace scolaire, et plus particulièrement celui de la classe : la lumière doit venir de la gauche, la salle de classe doit être rectangulaire et comporter au maximum 50 élèves, il doit y avoir une cour et des sanitaires à l'extérieur des bâtiments, un logement pour le directeur... La séparation des sexes est une priorité et une règle absolue qui influe directement sur l'architecture des écoles. La pédagogie alors en vigueur privilégie le savoir au confort des écoliers. La méthode mutuelle est abandonnée au profit de la méthode simultanée. La cantine devient obligatoire en 1936.

Aménager et construire des écoles

Tout au long de la III^e République, de nombreuses écoles sont ainsi aménagées ou construites à Saintes, pour répondre à la fois à la demande de l'État et à l'arrivée importante d'ouvriers cheminots et de leur famille, qui s'implantent rive droite notamment.

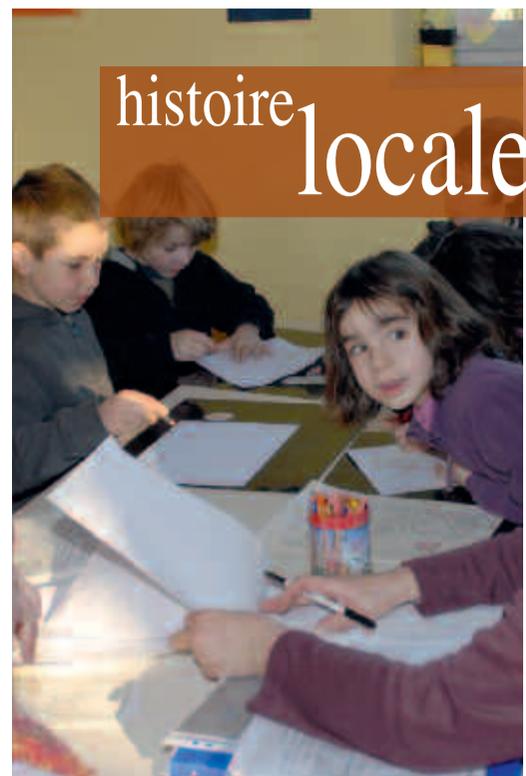
L'école Saint-Eutrope ouvre en 1892, avec deux classes maternelles. Elle est aménagée dans l'ancienne cure de la paroisse, également demeure des Lazaristes, gardiens du tombeau de Saint Eutrope. Elle est mitoyenne de la première

crèche municipale, puis de l'école primaire des filles Michelet. Lors du transfert de classes de Michelet à Jules-Ferry en 1976, l'école Saint-Eutrope s'agrandit en récupérant l'ensemble des locaux.

L'école de garçons Nicolas-Lemercier, construite sur des jardins et ouverte en 1893, compte huit classes primaires. Son architecture et son organisation sont le fruit direct des lois Ferry : un bâtiment imposant donnant sur la rue, animé de larges fenêtres ouvrant sur les classes, un bâtiment parallèle en fond de parcelle, une cour, un préau... **C'est l'école la plus monumentale de la ville, conçue par l'architecte Rullier qui réalise également à Saintes, la Caisse d'Épargne ou encore l'hôtel Rouyer-Guillet. Elle est mixte depuis 1972.**

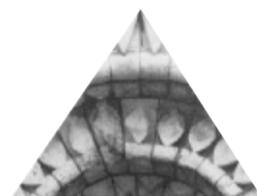
L'école Pasteur ouvre en 1923, avec quatre classes de garçons, accessible par la rue Saint-Macoult, et trois classes de filles par le cours Lemercier. Elle est édifée à l'emplacement de l'ancienne école Saint-Vivien, créée dans un immeuble communal lors de la fermeture des écoles catholiques en 1905, et remplace l'école de filles de la rue Saint-Vivien, inaugurée en 1903. Son architecture reprend les préceptes de Jules Ferry. L'école est mixte depuis 1972.

L'école maternelle Saint-Pallais, ouverte en 1928, compte trois classes. D'abord située sur l'avenue Gambetta (à partir de 1878), l'école déménage et s'agrandit dans des dépendances de la caserne Taillebourg, que la ville achète avec l'église Sainte-Marie de l'Abbaye-aux-Dames. L'école est ainsi aménagée dans les anciens magasins militaires destinés au recrutement et au amachement.



L'école de garçons Jules-Ferry est ouverte en 1932 avec quatre classes primaires. Elle est aménagée à l'emplacement de l'institution pour jeunes filles « Sainte-Geneviève », dans un immeuble d'abord loué par la Ville pour loger provisoirement les filles du cours complémentaire et de l'école Saint-Pierre en 1929. Acheté et agrandi par l'échange d'une parcelle mitoyenne, cet établissement remplace, en 1932, l'école de garçons de la Grand-Font. L'aménagement de l'école dans un bâtiment existant explique son caractère très sobre et complètement intégré au front bâti. L'école est mixte depuis 1976.

La seconde guerre mondiale et avec elle la Reconstruction, mêlée au renouveau pédagogique, modifient profondément l'architecture des bâtiments scolaires à partir des années 1950.



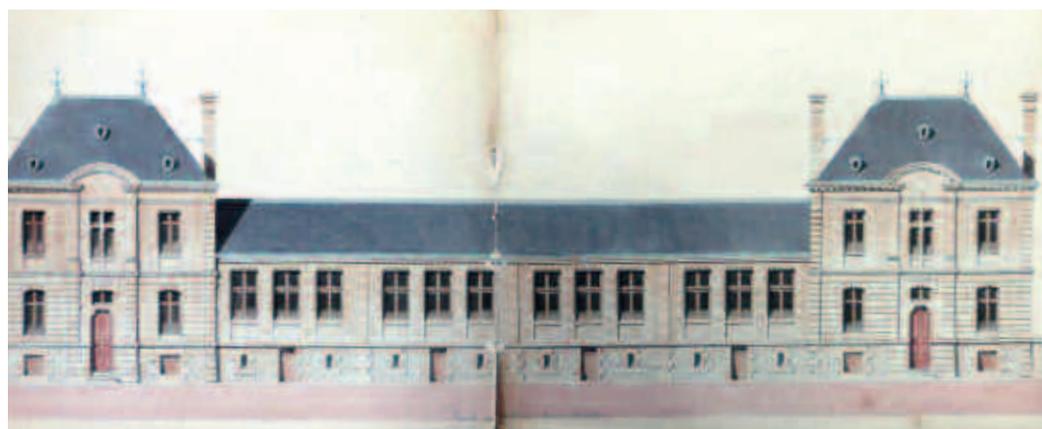
Atelier du Patrimoine de Saintonge
L'Hostellerie - 11, rue Mauny
17100 Saintes - T/ 05 46 92 06 27
www.saintonge-patrimoine.com

L'école Paul-Bert accessible les jours de marché

L'adjoite au maire, Madame Françoise Bleyne, a entendu les parents d'élèves de l'école Paul-Bert. Ceux-ci se plaignaient de ne pas pouvoir déposer leurs enfants les jours de marché (mercredi et samedi), la rue Cuvilliers étant en sens interdit pour réserver l'accès du parking aux commerçants du marché Saint-Pierre.

Pour résoudre ce problème, la municipalité a décidé de déplacer le panneau de sens interdit de 70 mètres, laissant aux enseignants et aux parents d'élève l'accès à l'école sans risque d'être en infraction.

Cette mesure est à l'essai jusqu'au 2 juillet.



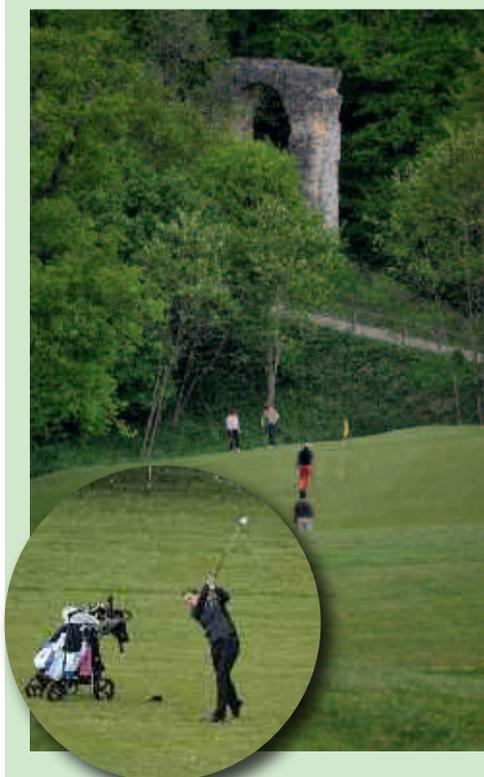
Façades avant de l'école Nicolas-Lemercier en 1890



Le golf se féminise !

L'an dernier, en 2013, le golf municipal Louis-Rouyer-Guillet fêtait ses 60 ans. Si chacun s'accorde à dire que ce sport s'est démocratisé au fil des années, il reste encore majoritairement masculin. Le 17 mai dernier, à l'initiative de l'association sportive Golf de Saintonge, les licenciées du club étaient invitées à parrainer chacune une ou plusieurs représentantes de la gent féminine lors d'une journée « portes ouvertes » réservées aux golfeuses. Il s'agissait de présenter aux nouvelles recrues l'environnement vallonné et boisé de ce golf de 18 trous, unique en son genre par la présence sur le parcours des vestiges d'un aqueduc romain. C'est lors d'une journée ensoleillée, placée sous le signe de la convivialité, que les futures licenciées ont pu s'exercer au *pitch and putt* et lancer leurs premières balles.

www.as-golf-saintonge.typepad.fr



Badminton :

10^e édition du Tournoi des Arènes

Les 28 et 29 juin, le Badminton Saintais organise la dixième édition de sa compétition nationale de doubles et doubles mixtes au gymnase du Grand Coudret : le Tournoi des Arènes. Un événement d'envergure qui rassemble entre 300 et 400 badistes venus de toute la France.



Rencontre avec Arnaud Bernard, président du BS 17.

Que représente le Tournoi des Arènes pour le badminton saintais ?

Avec environ 200 licenciés cette saison, le club a toujours eu une démarche orientée vers le public jeune et dispose d'une école de badminton labellisée par la Fédération Française de Badminton. Mais la compétition a aussi son importance avec des équipes engagées dans les différents tournois individuels régionaux et les compétitions en championnats départemental et régional.

Le Tournoi des Arènes, organisé en fin de saison, est un rendez-vous essentiel pour les joueurs qui s'impliquent bénévolement. Il l'est également pour notre club, puisqu'il constitue 20 à 25% de nos

recettes. A noter la participation de la Ville à ce succès puisque la mairie met le gymnase du Grand-Coudret à notre disposition. Pour cette 10^e édition, l'ambiance sera à la fête avec des animations et surprises à retrouver tout au long du week-end.

Quels sont les futurs défis du club ?

Nous devons développer nos structures pour accueillir davantage de pratiquants, en proposant notamment d'autres créneaux de jeu, et en renforçant le partenariat avec le collège Agrippa-d'Aubigné, où nous nous entraînons actuellement. L'objectif serait également de pouvoir disposer d'un salarié au sein du club pour assurer l'encadrement et l'évolution de nos activités.

www.badsaintais.com

Le Rouge-gorge

familier (*Erithacus rubecula*)

Une ombre noire glisse silencieusement sous un buisson. Dérangé, le merle file se cacher, croyant passer inaperçu. Quant à ce petit oiseau, l'accenteur mouchet, le dessus brun châtain, strié de noir, ne dirait-on pas une souris que l'on surprend à se faufiler parmi les graminées du jardin ?



Indifférent à ce voisinage, le rouge-gorge, petit passereau à la silhouette rondouillarde et vive, le dos brun olivâtre, le front, la gorge et la poitrine rouge orangé, sautille sur le sol, à la recherche d'insectes qu'il pourra découvrir sous les feuilles mortes.

Ces oiseaux, animés d'une grâce vive et légère, sont de véritables petits lutins de nos jardins. D'un farfadet, notre rouge-gorge, bien connu des jardiniers et des promeneurs, en a toutes les caractéristiques. Il est tout à la fois présent et familier, mais il disparaît subitement, pour réapparaître, enhardi. Il paraît désintéressé, mais il nous surveille de son œil noir. Qu'un râteau remue les feuilles ou qu'une fourche retourne la terre pour qu'aussitôt, profitant de l'aubaine, il se précipite à nos pieds pour saisir un vermisseau.

Un fichu caractère !

Ce sont toutes ses attitudes qui le rendent si sympathique, mais ne nous y trompons pas, ce petit oiseau rondelet, d'environ 20 grammes, a un fichu caractère. A la campagne dans le passé, on lui a donné quantité de noms, comme bisse, rossignol d'hiver, gorgeat, russe. Un dicton, encore cité de nos jours annonce : «A la Sainte Luce, le jour avance d'un saut de puce», à l'origine, on disait d'un saut de russe, mais ce nom n'étant plus guère employé, la puce l'a remplacé dans ce proverbe. Dans certaines légendes populaires, le rouge-gorge est un oiseau sacré et malheur à celui qui oserait lui faire du mal ! Une interprétation affirme que son plastron est rouge du sang de Jésus sur la croix, alors qu'il tentait de le soulager et de lui enlever une épine piquée dans son front. Buffon, célèbre naturaliste du 18^e siècle, écrit dans

ses œuvres complètes : *J'ai vu chez un de mes amis, un rouge-gorge à qui on avait ainsi donné asile au fort de l'hiver, venir se poser sur l'écritoire tandis qu'il écrivait ; il chantoit des heures entières, d'un petit ramage doux et mélodieux. Son chant est d'une qualité digne d'admiration : gazouillis varié, trilles très pures, en courtes phrases aiguës, cristallines, un peu tristes. Son ramage que l'on peut entendre toute l'année, sauf pendant une partie de l'été, lui sert à s'imposer sur son territoire, prévenant les antagonismes.*

Sédentaire ou migrateur solitaire

Dès les premières heures du jour, le rouge-gorge part rechercher sa nourriture : des invertébrés, des mollusques, des vers, essentiellement ramassés sur le sol. Il poursuivra sa quête jusqu'à la tombée de la nuit. En automne et en hiver, en l'absence d'invertébrés, il recherchera des fruits, des baies, des petites graines, ainsi que les miettes et graisses placées dans les mangeoires. Les adultes sont sans dimorphisme sexuel, alors que les jeunes, qui n'ont pas de roux sur la poitrine, sont bruns avec des taches brunes plus foncées. Dans l'ouest de la France, nous trouvons des oiseaux sédentaires, mais aussi des migrateurs qui sont nicheurs. La migration se fait de nuit, par petits groupes ou en solitaire. Après avoir choisi son partenaire, la femelle bâtit son nid en quelques jours, et assure la couvaison. Le nid, petite boule de feuilles, d'herbe sèche et de mousse, est le plus souvent placé dans une cavité, près du sol, dans un talus, un vieux mur, dans du lierre, sous des racines, plus rarement sur un arbre. A son intention, on peut placer un nichoir semi-ouvert, type boîte aux lettres. La ponte, qui a lieu courant avril, se compose généralement de six œufs, blanchâtres, généralement mouchetés de brun, pour une incubation d'une quinzaine de jours. Durant les deux premières semaines, les poussins sont nourris par les parents dans leur nid, mais quand ils le quitteront ils seront encore alimentés par le mâle durant trois semaines. La femelle pourra alors confectionner un nouveau nid et commencer une nouvelle ponte. Il est nicheur en Europe, mais aussi en Asie mineure, en Afrique du nord et aux Canaries où il fréquente les parcs et les jardins, les haies, les bois et les montagnes jusqu'à la limite supérieure de la forêt. Le rouge-gorge fait partie des espèces protégées par la loi.

Texte Serge Seguin
Nature Environnement 17 - Tel 05 46 95 27 02.
Permanences à la Maison des associations
le Mercredi de 10h à 12h.

cadre de vie



Agastache

Des plantes ... à déguster !

Les jardiniers municipaux sont toujours à la recherche d'innovation [voir page 5]. Laurent Couturon, responsable du fleurissement de la Ville, a eu l'idée de cultiver ... des fleurs comestibles. De l'agastache au zinnia en passant par la capucine et la pimprenelle, pas moins de 60 espèces différentes sont à découvrir dès ce printemps au Jardin public.

Le Chef Pascal Yenck du restaurant **Le Parvis** suggère deux recettes de saison à réaliser avec des fleurs comestibles. Bon appétit !

Pistou de roquette

200 g de roquette / 100 g de pignon de pin
2 gousses d'ail / 3 dl d'huile
d'olive / Sel et poivre

Passer tous les ingrédients au blender, puis réserver. Servir accompagné de chèvre frais, aubergine et tomate confite, dés d'artichaut. Décorer de fleurs de capucine, de bourrache, de cerfeuil et d'un filet d'huile d'olive

Crème brûlée à la lavande

1 l de crème / 10 jaunes d'œufs
200 g de sucre / 100 g de cassonade
3 boutons de fleur de lavande

Faire bouillir la crème avec la lavande et laisser infuser 15 minutes. Passer à l'étamine sur les jaunes et le sucre blanchi. Remplir les ramequins ou assiettes creuses. Cuire au four à 130° pendant 20 minutes. Après refroidissement, verser le sucre cassonade et le caraméliser. Décorer de fleur de lavande. Servir accompagné d'une madeleine au miel ou au citron

Le Parvis 12 quai de l'Yser - 17100 Saintes
05 46 97 78 12 - restaurant-le-parvis.fr



D'autres idées de menus fleuris à découvrir chez Martine Thomas, créatrice de confits de fleurs à Saint-Césaire.
www.nectartfleurs.fr

Un nouveau souffle pour Saintes

La Saintonge, c'est l'Aquitaine !

Le Président de la République et le gouvernement ont fait connaître le 2 juin la nouvelle carte des régions françaises, premier grand chantier d'une réforme territoriale destinée à mettre fin au millefeuille territorial.

Pour remplacer les 22 régions que nous connaissons aujourd'hui, le gouvernement a dessiné en quelques jours une France coupée en 14 grands territoires. Au prix de rapprochements et de fusions décidés sans concertation, la nouvelle carte réussit l'exploit de mécontenter la plupart des élus locaux, pourtant favorables à une simplification de notre organisation administrative.

En Poitou-Charentes, la question était de savoir vers qui regarder : les Pays de la Loire, comme l'avait annoncé précipitamment et autoritairement Ségolène Royal fin mai, ou l'Aquitaine comme le souhaitent la très grande majorité des élus des deux Charentes et du Limousin. A Paris, ils ont tranché : ce sera le Centre ! Pour les cabinets ministériels, Tours et Orléans sont plus proches de Saintes, La Rochelle, Cognac ou Jonzac, que Bordeaux, notre voisine historique du Sud-Ouest !

Regardons notre histoire, examinons les liens touristiques, économiques et culturels de la Saintonge, le poids de l'économie viticole, les axes routiers et autoroutiers, tout nous rapproche de Bordeaux.

Nous sommes favorables à l'idée d'une réforme territoriale dont l'objectif est de rationaliser la dépense publique et d'améliorer l'efficacité et la lisibilité de l'action des collectivités territoriales. Mais nous ne pouvons accepter que cette réforme se fasse sans consultation des élus locaux et au mépris des réalités les plus évidentes.

Nous ne sommes pas seuls à contester « ce mariage forcé ». Le 6 juin dernier, 86 conseillers généraux de Poitou-Charentes, parmi lesquels Dominique Bussereau, Michel Boutant et Claude Bertaud, respectivement présidents de la Charente-Maritime, de la Charente et de la Vienne ont adopté une motion plaçant clairement pour « une grande et ambitieuse Région

Sud-Ouest qui unirait le Poitou-Charentes et le Limousin, si telle est sa volonté, à l'Aquitaine. »

Cette position montre que le débat dépasse les clivages politiques. Les élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, se retrouvent avec la même volonté de dénoncer une décision unilatérale, prise au mépris du bon sens. La future région imaginée par le gouvernement est une entité sans identité.

Nous soutenons cette motion et prenons part à cette mobilisation. La réforme doit être le fruit d'une réflexion et de discussions avec les élus locaux dans le seul but de créer des synergies et des régions cohérentes, structurées autour de métropoles à dimension européenne.

A Saintes, nous votons pour l'Aquitaine!

Jean-Philippe Machon

Saintes passionnément

Nous remercions chaleureusement les 4550 saintais(es) qui nous ont fait confiance pour ce scrutin municipal. Les contextes national et local principalement ont très largement influé sur le choix d'une majorité de saintais(es). Notre déception a été à la hauteur de notre engagement, de l'énergie que nous avons déployée, comme de la qualité du projet proposé. A présent nous nous attelons à une nouvelle tâche, qui est celle d'un travail attentif et vigilant dans l'intérêt de chacun(e) de vous.

Nous concevons notre rôle « d'opposants » de façon constructive, notre objectif est de contribuer avec les valeurs et les idées qui sont nôtres au bien vivre ensemble et au développement de notre cité.

D'ores et déjà nous constatons de gros dysfonctionnements liés aux absences répétées du maire, et nous sommes choqués par les augmentations d'indemnités !

Dans le prochain trimestriel nous vous proposerons une permanence afin de rester à votre écoute.

Saintes Passionnément

*Isabelle Chauché-Pichard
François Ehlinger
Laurence Henry
Philippe Callaud
Brigitte Favreau
Jean-Pierre Boulet-Petit
Francesca Bul-Dinh*

VOTRE CONCESSION CITROËN À SAINTES RÉ-OUVRE SES PORTES
APRÈS AVOIR CONNU DES TRAVAUX DE RÉNOVATION.

www.citroen.fr/saintes

+ **SPACIEUSE**

+ **CONFORTABLE**

+ **MODERNE**

RE-DÉCOUVREZ LA...

...ET RETROUVEZ-Y TOUS VOS SERVICES



NOUVELLES CITROËN C1 et CITROËN C4 CACTUS - VENEZ LES DÉCOUVRIR DÈS LE MOIS DE JUIN 2014

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



CITROËN SAINTES

51 rue du chêne - Route de Bordeaux - 17100 SAINTES - TEL : 05.46.93.88.01 - FAX : 05.46.93.88.00

✉ : accueil.saintes.citroen@groupemichel.com - www.groupe-michel.com



SCOTPA

TRAVAUX ROUTIERS - ASSAINISSEMENT

Rue des Perches - Z.I. des Charriers - 17100 Saintes

Tél. : 05 46 98 00 63 - Fax : 05 46 98 43 52

www.scotpa.fr

RENOVATION MAÇONNERIE
COUVERTURE

A
V
A
L
E
M
E
S

TOUS TRAVAUX
DE
CIMENT
PIERRE
BRIQUE

Jean-Marie
FONCK
& FILS



*Le réflexe
de la qualité*

Tél. 05 46 92 67 50

Fax 05 46 93 49 46

Portable 06 07 91 57 81

NEUF

T 17460 CHERMIGNAC

Site : www.fonck.jean.marie.com

Votre opérateur public change SEULEMENT de nom

Les  deviennent **Les POMPES FUNEBRES PUBLIQUES SAINTES SAINTONGE**



POMPES FUNEBRES PUBLIQUES
Saintes - Saintonge

ASSISTANCE DECES 24/7

ORGANISER DES FUNERAILLES

PRÉVOIR SES PROPRES OBSÈQUES

www.pfpubliques.fr

PFP SAINTES SAINTONGE

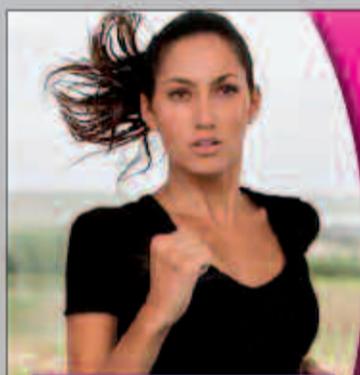
2 RUE DOCTEUR ARMAND TROUSSEAU - 17100 SAINTES (PROCHE HOPITAL)

TÉL : 05 46 93 17 71

Numéro d'habilitation : 08-17-294 / ORIAS : 090 468 28



Faites appel à notre partenaire **FUNE'THIQUE** pour
Tous travaux de cimetières - Monuments funéraires - Articles funéraires - Caveaux



edenya

l'espace forme qui vous ressemble



jusqu'à
29€/Mois

7jours/7 de 6h à 23h
365 jours/an

Votre séance d'essai
personnalisée **OFFERTE**

-75€
à l'inscription

ZAC des Coteaux (près centre Leclerc)
SAINTES - ST GEORGES DES CÔTEAU
05 46 91 27 33 - www.clubedenya.com